



Vous souvenez vous ? Histoire de foot !

Cette « histoire brève », c'est le nom de la rubrique, est publiée sur le site depuis un certain temps. Les non informatisés ne l'ont jamais vue. Ce sera chose faite maintenant.

Je me souviens avoir assisté, vers la fin des années 50, au dernier match de foot entre les anciens élèves et les élèves actuels.

Pourquoi au dernier, à ma connaissance en tous cas ? Parce que ce match n'est pas allé à son terme du fait des nombreuses blessures des anciens : claquages, entorses, etc. Certains sont sortis du terrain sur une civière. Mon oncle Marcel Muller, gardien de but toujours casse-cou, est sorti en tenant un de ses globes oculaires dans le creux d'une main, suite à un plongeon effectué devant sa cage et un coup de pied reçu malencontreusement et au mauvais endroit.

Pour l'anecdote, c'est à cause de lui et de ses nombreuses blessures que mes parents ont longtemps refusé que je joue au foot.

Nous sommes maintenant en 1962, après les épreuves du Bac, mais je ne me souviens plus de la date. Ce jour là, c'était la fête avec le rituel match de foot profs-élèves. Je jouais au poste d'arrière droit et j'avais la charge de contrôler mon adversaire, en l'occurrence Parise, le prof de gym. Il courait vite, très vite, mais heureusement pour moi, dans sa précipitation, il "oubliait" souvent le ballon.



Cette année là, le score a été mémorable :

Profs = 0 - Elèves = 11

A la décharge des profs, il faut reconnaître que la plupart des élèves jouaient en club, soit comme juniors, soit dans l'équipe B de L'USC, soit dans un autre club. Cela donnait quand même un sacré avantage.

Je ne saurais plus dire le nom des élèves, à part Jean-Claude Théry (2^{ème} à partir de la gauche). Moi, je tiens le ballon. Parise, le Prof de gym est le 3^{ème} à partir de la droite.

Gérard MULLER

**Assemblée
Générale
Pages 2-3**

**Visite du Château de
Vaux le Vicomte
Pages 5-7**

**Nos Adhérents ont
du talent
Pages 7-8**

**Sur les bancs de
l'école
Page 4**

ASSEMBLEE GENERALE 5 OCTOBRE 2019

Le rendez vous était fixé à 10h et à cette heure, Monsieur le Proviseur et ses adjoints nous attendaient pour nous offrir un « café-viennoiseries », bien apprécié des visiteurs « lointains » (... et des autres !) dans les locaux de la restauration du Lycée Gay-Lussac. Chacun retrouve des connaissances, beaucoup d'amitié et de chaleur humaine se dégagent de ces retrouvailles, mais il est temps de nous rendre dans l'auditorium pour notre réunion.

Sur les 52 adhérents payants, 25 sont présents et 8 sont représentés par un pouvoir. Le quorum est donc obtenu. L'AG peut officiellement commencer. Tout d'abord, notre Président, Pierre Roussel nous fait part du décès de Monsieur René Bogaert, qui a été intendant du lycée de 1958 à 1985. Une minute de silence est respectée à sa mémoire. René Cardot ajoute qu'il garde de M. Bogaert le souvenir d'un intendant qui a permis aux internes férus de cinéma d'acquérir caméra et matériels divers pour réaliser divers films lors de voyages scolaires.

Monsieur Bertrand Pedoux, Proviseur des Lycées Gay-Lussac et Jean Macé, réunis sous le signe LPC (Lycées Publics de Chauny) prend la parole pour indiquer que globalement la rentrée s'est bien déroulée. Cependant il nous fait part des difficultés inhérentes non seulement à l'éloignement géographique de ces deux sites, mais surtout de la complexité à organiser les emplois du temps suite à la réforme du baccalauréat. Il est en effet obligatoire que les élèves de 1ère choisissent 3 options et chaque classe, selon les choix des élèves, se subdivise en plusieurs groupes. Le nouveau baccalauréat étant en partie fondé sur le contrôle continu au cours de la scolarité, ces 3 options sont essentielles... mais il faudra en abandonner une à la fin de la 1ère, ce qui risque de démotiver certains élèves...

Concernant les lycées, l'effectif total est d'environ 2000 élèves se répartissant en 1450 élèves pour le lycée général et 550 pour le lycée professionnel. L'apprentissage retrouve un crédit certain, et particulièrement dans les filières des métiers d'art.

Pierre Roussel reprend la parole pour commenter le rapport moral: des activités, visites de musées (Louvre-Lens et Vaux-le-Vicomte) ont pu avoir lieu en partenariat avec d'autres associations chaunoises, à la grande satisfaction des participants. Des propositions de nouvelles sorties seraient les bienvenues.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Yves Delavière, trésorier, donne lecture du rapport financier, satisfaisant puisqu'au total du compte courant et du livret A nous disposons au 1er septembre de 6181,45€.

Le rapport financier est donc voté à l'unanimité.

Pour les activités futures, il est mentionné que des sorties puissent être reconduites comme durant l'année écoulée. Mais aussi que des activités ou « actions » soient réalisées en lien avec les Lycées. Le niveau d'initiative dépendra du renouvellement du comité.

En effet la question se pose de l'avenir de l'Amicale. Pierre Roussel déplore que le nombre d'adhérents stagne malgré les démarches de Joël Pestel. Les membres de l'association vieillissent, certains sont décédés, d'autres sont malades ou dans l'incapacité de se déplacer ; les rangs s'éclaircissent sans que nous parvenions à trouver de nouvelles bonnes volontés pour prendre le relais. Les réseaux sociaux et divers sites tels « Copains d'Avant » semblent plus séduisants aux plus jeunes que nos réunions qualifiées « d'anciens combattants »!! Une possible dissolution de l'association est évoquée, sauf si bien sûr, de plus jeunes recrues se manifestent. Cette éventualité est discutée.

Néanmoins Joël Pestel souligne qu'il serait dommage de stopper maintenant l'Amicale car elle répond à un besoin d'informations attendues, en particulier par beaucoup d'adhérents éloignés. Le bulletin est apprécié et le site est beaucoup consulté (plus de 1300 visites à la date de l'AG). Des avis similaires sont donnés.

Devant les opinions des uns et des autres, nous décidons de nous donner 1 ou 2 ans pour voir si la courbe des adhésions grimpe ou s'infléchit. A la suite de quoi une décision devra être prise.

Les statuts prévoyant qu'à chaque assemblée générale, le conseil de gestion soit réexaminé et renouvelé, nous prenons acte des démissions d'Elisabeth Pigot-Lemaire, de Denise Laboue et de Michel Pugin .

A la demande de Pierre Roussel, se déclarent candidats : René Cardot, Patrice Ferréol et Jacques Laverge.

Le conseil de gestion sera donc composé pour l'année à venir de 11 membres :

René Cardot, Jean-Claude Dalon, Edith Decq, Yves Delavière, Patrice Ferréol, Jacques Laverge, Gérard Muller, Anne-Marie Petit, Joël Pestel, Pierre Roussel et Marielle Tansini.

Sur cette note encourageante, qui a redonné le sourire à beaucoup, nous quittons l'auditorium pour apprécier l'apéritif offert par Monsieur le Proviseur du Lycée, que nous remercions chaleureusement de son accueil fort sympathique.



Ci-dessus, quelques photos prises lors de l'A.G. et au restaurant, à Blérancourt. En haut, à gauche, avec le nouveau Proviseur au cours de sa présentation.

Nous avons commencé dans la gazette précédente. Nous continuons donc à publier des photos d'archives d'une classe (quelle classe ?), année scolaire 1961-1962. A vous de mettre les noms que vous connaissez éventuellement sur les visages.



A LA DECOUVERTE DU CHATEAU ET DES JARDINS DE VAUX-LE-VICOMTE 18 septembre 2019

Pour cette sortie originale, l'Amicale avait laissé une bonne partie de l'organisation dans les mains de l'association initiatrice du projet, à savoir les Lundis Culturels de Chauny. Cela avait été prévu d'un commun accord après la visite du Louvre-Lens. Plus de quarante participants dont plus d'une douzaine d'adhérents de l'Amicale étaient au rendez vous pour le départ de 7h15 place Bouzier à Chauny. Le trajet se fit sous un agréable soleil levant. Quatre personnes dont deux anciens de Gay-Lussac nous attendaient à notre arrivée vers 10h30 devant les grilles.



La découverte a donc commencé par une visite du château. Chacune et chacun était équipé d'un système audio dernier cri avec son «environnement» qui permettait de se



replonger dans l'ambiance de l'époque Fouquet. On avait l'impression en pénétrant dans les diverses pièces d'entendre les gens y discuter et être surpris par de brusques claquements de portes laissant supposer que quelqu'un pouvait arriver derrière soi. Une visite vraiment animée et vivante ! En effet grâce à des balises dispersées tout au



long du parcours, des scènes sonores arrivaient automatiquement dans le casque. Ainsi tout en parcourant les salons d'apparat situés au rez-de-chaussée et les appartements privés situés au premier étage, le visiteur était immergé dans les diverses étapes « l'affaire Fouquet » qui a conduit à son arrestation le 5 septembre 1661... Et à la perte de son château.



Heureusement les propriétaires successifs ont embellis, améliorés et restaurés les multiples pièces du château... En 1875, le domaine est racheté par un industriel

sucrier Alfred Sommier et, finalement au fil des descendance, revient à la famille De Vogüé qui l'ouvre maintenant au public depuis 1968 et l'entretient d'une manière exemplaire.

Avec un surplus de 3 euros il était possible aussi de visiter l'impressionnante charpente du château et d'accéder au lanternon, d'où l'on avait une vue panoramique sur le domaine et la campagne environnante. La redescente au sous-sol permettait d'avoir une idée des cuisines où avait œuvré le célèbre cuisinier de talent Vatel d'y découvrir certains menus d'époque qui laissent pantois par leur composition. Et puis venait une admirable exposition consacrée à Le Nôtre jardinier paysagiste, créateur du premier jardin à la française. Et aussi une merveilleuse animation qui permettait de comprendre la construction du château et la réalisation de ses plans d'eau qui a nécessité la déviation de deux cours d'eau. Pour rappel, c'est de 1641 à 1661 que le domaine voit sa création sous l'impulsion de Nicolas Fouquet.



Le surintendant des finances, réunit les talents de l'architecte Le Vau, du peintre décorateur, Le Brun et du jardinier Le Nôtre. Le résultat est si exceptionnel que Louis XIV, invité à l'inauguration le 17 août 1661, leur demande de concevoir le domaine de Versailles, lequel a ensuite été imité dans toute l'Europe !

Pour le repas du midi beaucoup ont découvert les spécialités proposées par le « Relais de l'Ecureuil » qui fonctionnait en restaurant self-service. Certains ont préféré profiter de l'aire de pique-nique se trouvant

sur le côté sud du Grand Canal à environ 1,5 km du château et pouvoir déjà admirer l'espace des jardins.

En début d'après-midi tout le monde est parti à la découverte des jardins, soit à pied, soit en voiturette électrique, tout en



choisissant son parcours grâce à un dépliant fort explicite. Ce fut l'occasion de découvrir successivement, les Rubans Ephémères en aluminium suggérant les arabesques végétales de Le Nôtre et qui remplacent les buis malades, les divers bassins qui ponctuent le domaine (mais le miroir d'eau était en réfection!), le grand canal, les grottes et les cascades... Et de la statue étincelante d'Hercule, au dessus du bassin de la Gerbe, de profiter d'un merveilleux point de vue sur la longue perspective axiale !!! Enfin en revenant vers le château la possibilité de découvrir sur plusieurs panneaux les explications du système d'alimentation en eau constitué d'un ingénieux réseau de tuyaux et de vannes.

Pour celles et ceux qui en avaient le souhait, il y avait encore le temps de visiter le musée des Equipages. Dans les grandes écuries étaient exposés des voitures anciennes et leurs équipages. Toute une variété de carrosses, d'attelages avec leurs cochers, valets et/ou passagers présentés dans des décors de ville, de campagne ou de chasse.

Et juste avant de regagner le bus sous un soleil déclinant une belle photo de groupe (avec presque tout le monde !). Partis à 17h nous sommes finalement arrivés à Chauny comme prévu vers 19h30. Tous étaient satisfaits de ce voyage...dans le temps.



NOS ADHERENTS ONT DU TALENT



Un parcours de vie guidée par une certaine culture : de Chauny aux rives d'Orsay

Le 12 février 2019, Mme Suzanne NOUHAUD-DUCO nous a adressé une lettre retraçant rapidement son parcours au Collège Moderne et Technique de Chauny (avant l'existence du lycée Gay-Lussac) et ses souvenirs sur certains enseignants. Cela a construit son parcours professionnel sur une piste culturelle qu'elle a approfondie, même au terme de sa retraite.

Avec son accord, nous la publions dans son intégralité.

J'ai lu avec attention la Gazette N°23 et, en particulier, j'ai été très intéressée par la photographie des Professeurs (année 1945-1946). J'y ai bien reconnu M.Delahaye, directeur, M. Longue, professeur de gymnastique, ainsi que M.Dassonville, professeur de philo qui enseignait également le dessin.

En effet, née en août 1936, après avoir fait la 6è et la 5è au « Cours complémentaire » de jeunes filles, mes parents m'ont inscrite au Collège Moderne et Technique, l'année ou celui-ci, sous la direction de M.Delahaye, était devenu mixte, garçons et filles, pour l'externat. Ce devait être en 1950.

Avec Nicole Duflot, Léna Golovtchenko et moi-même faisons partie des filles qui durent se confronter - sans difficultés - à la gent masculine ! J'ai donc connu, entre autres, M.Braconnier, professeur de math redouté, Madame Golovtchenko dont je me souviens de ses qualités de pédagogue, notamment au cours des travaux pratiques en Sciences naturelles, dans le labo, au fond de la cour. Et puis M.Pasquier, aux allures de « Professeur Tournesol »; son épouse qui m'a ouvert l'esprit à la littérature et à l'histoire; enfin M.Maze, historien à la fois passionnant et drôle, qui mettait une note de fantaisie au sein d'un cursus ardu et sévère.

Tout cela est du passé... Après avoir obtenu le Bac Philo, puis à la Sorbonne une licence de lettres modernes, j'ai connu des Professeurs remarquables :

ETIEMBLE - qui faisait participer les étudiants dans ses recherches sur le « français » ; Gérald ANTOINE - assurait un cours magistral sur Paul Claudel ; Alain CUNY - qui jouait alors « Tête d'or », venait l'écouter et prenait des notes.

Bref, après quelques remplacements comme prof de Français, j'ai passé toute ma vie professionnelle à l'ORTF, puis à Radio-France, notamment à la direction de la musique, dans les services administratifs.

A 60 ans, j'ai quitté Radio-France pour suivre des cours d'Histoire de l'Art à Paris IV.



Après une licence, j'ai fait un cursus complet jusqu'au Doctorat (art moderne et contemporain) sous la direction du Professeur Serge Lemoine (également Directeur du musée de Grenoble puis du musée d'Orsay). Encouragée par certains professeurs, j'ai rédigé le « Catalogue raisonné » de l'oeuvre d'un peintre peu connu, Yves Laloy, qui avait pourtant été soutenu par André Breton, le pape du surréalisme.

Cet ouvrage a été édité par SKIRA, en octobre 2014.

Ainsi, les connaissances acquises à Chauny, de même qu'un intérêt certain pour la littérature et l'art (à 11 ans, j'étais éblouie par le musée du Louvre), m'ont permis de trouver un emploi dans un organisme à vocation culturelle, et aussi d'entreprendre - même un peu tard - des recherches passionnantes dans le domaine de l'art, recherches qui, je l'espère (je le constate déjà), permettront de mieux faire connaître un artiste qui, refusant d'appartenir à un mouvement ou à une école, n'avait pas eu la notoriété qu'il méritait.

Mille excuses pour cette longue lettre.

Bien cordialement

Suzanne DUCO

Tableau intitulé « Monstrum in animo x2 » peint vers 1955. Il a été exposé à la galerie Thessa Herold à Paris.

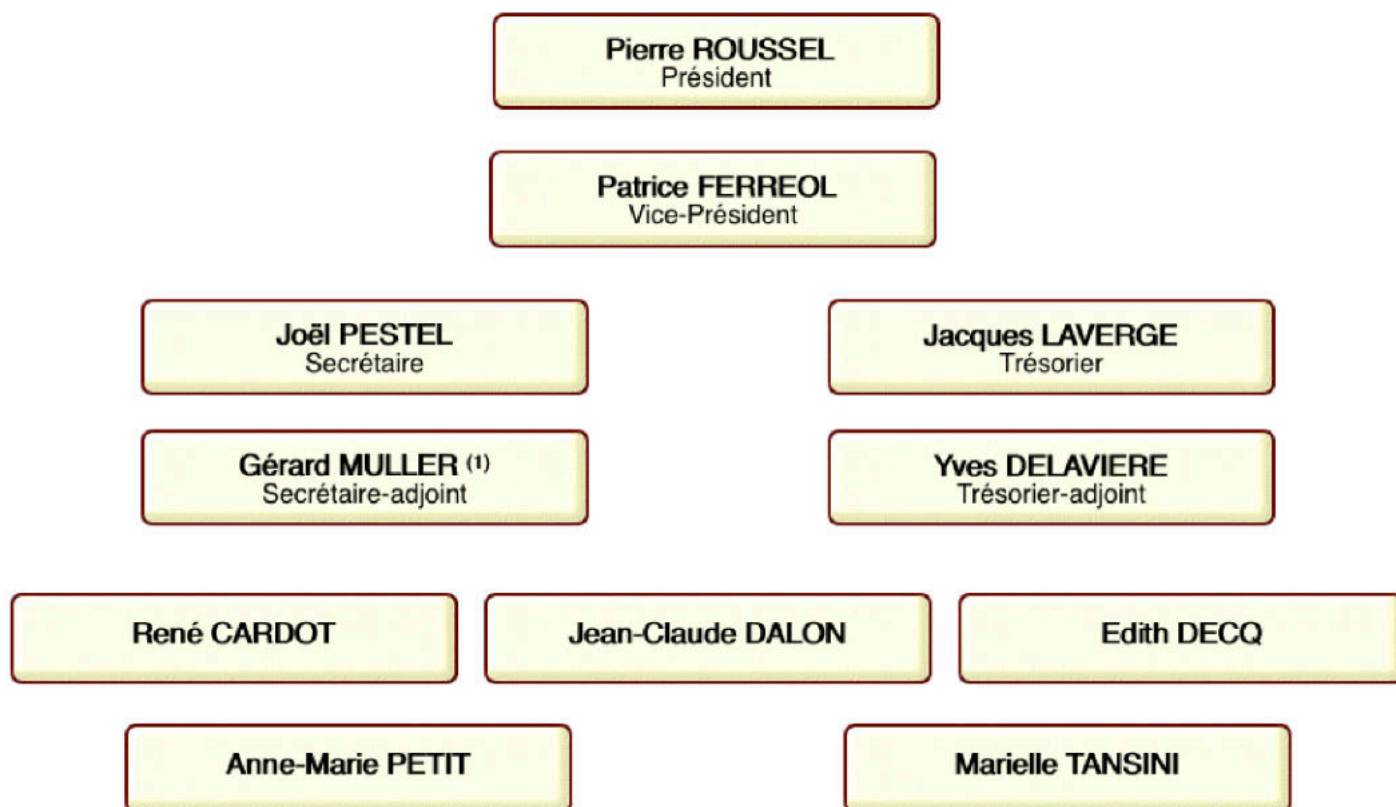
Yves Laloy (1920, Rennes - 1999, Cancale) était un architecte et un peintre surréaliste français.

Une évocation de sa vie (« Yves Laloy, un dialogue entre primitivisme et surréalisme » par Suzanne DUCO) est accessible à l'adresse suivante :

<https://journals.openedition.org/gradhiva/1115>

Vous trouverez ci-dessous, l'organigramme du Conseil de gestion avec les membres du Bureau et les autres membres du conseil.

 **CONSEIL de GESTION**



(1)Chargé de la communication (administration du site Internet et réalisation de la Gazette)

Le conseil de gestion a été élu par les membres, présents ou représentés, de l'Amicale, au cours de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2019.

Les membres du bureau (Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire-adjoint, Trésorier et Trésorier-adjoint) ont été désignés par le Conseil de gestion lors de sa réunion du 17 octobre 2019.



EN PLEIN VOL : APRÈS LE MUSÉE DE BLÉRANCOURT

En cette fin d'après-midi du 5 Octobre, tout semblait s'être déroulé de manière favorable. En effet notre Assemblée Générale avait permis d'envisager un nouveau comité de gestion et avait vu l'arrivée de nouveaux membres ayant le souci de la pérennité de l'Amicale. Et puis les choix de menu au restaurant « Le Griffon » avaient répondu à l'attente de chacune et chacun.

Et puis vers les 15h tout le monde était parti d'un pas décidé (re)découvrir le Musée de Blérancourt et le salon Anne Morgan. Et moi, juste avant, j'en avais profité pour «remiser » dans mon coffre les deux « sacoches » contenant les documents de l'Amicale utiles pour l'AG ainsi que quelques affaires personnelles. Une façon d'être plus à l'aise pour la visite guidée.

Et il faut dire que tout le monde fût pleinement satisfait des explications et commentaires avisés de notre intéressant guide.

Au sortir du musée à 17h, le retour aux voitures fut cependant moins « joyeux » pour moi. J'ai eu la tristesse de constater que ma voiture avait été « perquisitionnée ». Eh oui, le déflecteur avant (photo) avait été fracturé et tous les documents déposés dans le coffre avait « disparu ». Je passe la liste. Mais problème pour les documents relatifs à l'AG 2019 et ceux d'années précédentes. Et l'album photo de l'Amicale qui avait été établi progressivement par mes prédécesseurs ! Des exemplaires de gazettes...Mais aussi des affaires plus personnelles (appareil photo, petit ordinateur, papiers de ma femme, téléphone portable, etc...). Une véritable déconvenue. Il fallait prévenir la gendarmerie.

Oh ! Surprise,. Elle était déjà sur les lieux, car une voiture située sur le parking de l'hôtel-restaurant avait aussi été «dévalisée». Des Néerlandais qui avaient visiter le musée entre 15 et 16h 30 avant de se poser à l'hôtel...Les gendarmes vinrent donc ensuite «inspecter» ma voiture pour y

décèler quelques indices potentiels sur les « voleurs »...Mais, j'ai dû passer 2h le lendemain à Coucy-le Château pour y faire ma déposition et y dresser la liste des objets dérobés dans mon coffre !!! C'est sûr, on m'avait repéré mettant mes affaires dans mon coffre juste avant 15h et on avait opéré durant notre visite au musée !!!

Les jours suivants, ce fut des démarches auprès des assurances pour signaler tout cela et d'essayer de retrouver certaines factures!!! Et puis l'attente de retrouver quelque chose car il y avait quelques pistes. Mais rien jusqu'à la mi-novembre.

Un appel énigmatique d'un « Jean-Marie » !!! Qui venait en réalité de la gendarmerie de Noyon qui avait « trouvé » deux sacs-poubelle contenant des affaires de l'Amicale et des « papiers d'identité de ma femme.



Le 19 Novembre, j'ai pu identifié le contenu d'un des sacs poubelle avec «mes affaires », dans l'autre il y avait certainement les affaires des Néerlandais. On a retrouvé les papiers d'identité de ma femme, mais pas mon appareil photo, ni un ancien petit ordinateur portable. Pour les documents de l'Amicale, bilan contrasté. Ils étaient en général dans un sale état (photos). Il avaient pris l'eau et malheureusement subi l'humidité.

Mais heureusement certaines copies des documents se trouvent encore dans la mémoire de mon ordinateur de travail de secrétaire de l'Amicale. Donc, tout n'est pas perdu...L'Amicale garde toujours des traces de son fonctionnement et de son existence. Prêt pour un nouveau départ.

(Votre secrétaire : Joël Pestel)

INFORMATIONS SUR LES LYCEES PUBLICS

Portes ouvertes 2020

Les portes ouvertes des Lycées Publics de Chauny (LGT Gay Lussac et LP Jean Macé) se dérouleront les 6 et 07 Mars 2020 sur les sites Gambetta et Ternynck. Le 6 mars, de 17h45 à 20h00 et le 7 Mars, de 9h00 à 12h00.

<http://www.lycees-publics-chauny.fr/portes-ouvertes-2>

Tout savoir sur ce qui se passe aux lycées

<http://www.lycees-publics-chauny.fr/toutes-les-actualites>

Tout savoir sur le nouveau baccalauréat



La modernisation du baccalauréat est engagée. Des ressources et des outils d'information sur la mise en œuvre de la réforme sont mis à disposition. Nous vous en proposons deux, l'un en direction de la voie générale, l'autre pour la voie technologique. Pour « Comprendre le nouveau Bac » aller voir sur le site des Lycées.

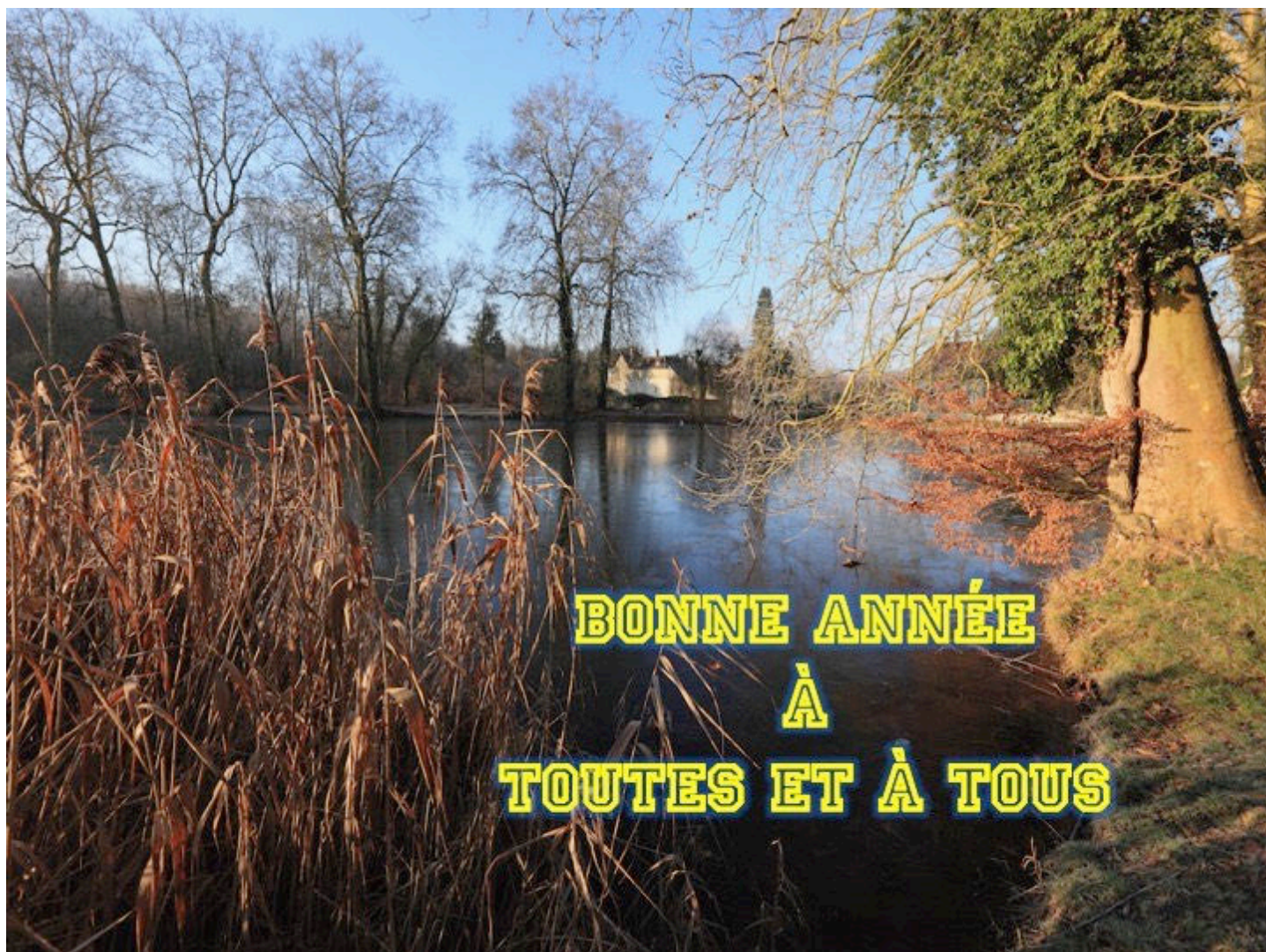
http://www.lycees-publics-chauny.fr/article?id_module=113617

Mais vous pouvez aussi consulter le site EDUSCOL à la rubrique « [Vers le Bac 2021](#) »

<https://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

Puisque le numéro 25 de La Gazette sortira fin 2019 ou début 2020 nous profitons de cette dernière page pour souhaiter, à tous les adhérents et à leur famille, de très bonnes fêtes.

Le Conseil de gestion de l'Amicale vous présente tous ses meilleurs pour l'année 2020.



Amicale des **L**ycées **P**ublics de **C**hauny*

* Anciennement AAELGL, Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gay-Lussac